

S'approprier le langage

TROIS COMPOSANTES

Il s'agit pour l'élève :

- d'apprendre à **échanger** et à **s'exprimer**
- d'apprendre à **comprendre**
- de **progresser vers la maîtrise de la langue française** : syntaxe et vocabulaire

Le langage oral est le pivot des apprentissages de l'école maternelle.

Objectif : acquisition d'un « langage oral explicite et structuré ».

Son enseignement doit être explicite, structuré, progressif et exigeant.

Il permet à l'élève d'exprimer ses ressentis, de traduire sa représentation du monde, de se doter d'un lexique riche et de s'approprier la syntaxe de la langue française.

OBJECTIFS POUR L'ELEVE

Exprimer ses ressentis, traduire sa représentation du monde, se doter d'un lexique riche et s'approprier la syntaxe de la langue française.

- Communiquer : *parler à, parler avec...*
- Se représenter le monde : *parler de... ,parler /penser*
- S'exprimer correctement : *ordre des mots, vocabulaire, attitude*

Construire, de manière concomitante, son statut d'interlocuteur.

FREQUENCE

Tous les jours de la petite section à la grande section (créneau identifié à l'emploi du temps) :

- 1 fois par jour de façon ciblée lors de la séance d'apprentissage spécifique (objectifs syntaxiques et ou lexicaux précis)
- de façon fortuite dans toutes les activités

La durée d'une séance ne peut excéder vingt minutes.

CONDITIONS

- Aménagement de l'espace favorable aux échanges
- Climat serein, communication saine, sollicitation active de chacun, interactions
- Constitution de groupes en fonction de l'activité conduite au regard des objectifs poursuivis : homogènes, hétérogènes, de besoins...
- Modes de regroupement variés : collectif, demi-groupe, groupe restreint, relation duelle
(pour les composantes « comprendre » et « progresser vers la maîtrise de la langue » privilégier les ateliers de langage par groupe)
- Diversification des supports utilisés : jeux de cartes, images, photographies, films, masques...

L'ENSEIGNANT

- **Modèle langagier**, il utilise un langage dont toute approximation est bannie
- Concepteur de l'enseignement, il veille à la formulation de questions ouvertes qui induisent des phrases complètes et complexes (*le langage doit tout dire*)
- « Tuteur » de langage : lors des activités, il annonce ce qu'il va faire et ce que les élèves auront à faire ; il partage les situations avec les enfants, théâtralise si besoin.
- Médiateur, formateur : il procède à l'étayage
- Observateur/évaluateur pour suivre les progrès des élèves (évolution des aptitudes langagières) et ajuster sa programmation
- Partie prenante du cycle : il participe avec ses collègues à l'élaboration de progressions communes pour chaque niveau de classe dans les trois composantes, à la mutualisation d'outils propices au suivi des enseignements (classeur des savoirs, carnet de comptines, liste des albums étudiés ...)

LES SITUATIONS LANGAGIERES

Pour favoriser la production orale : (échange, expression, compréhension)

- Situations conversationnelles duelles, authentiques
- Jeux communicatifs divers (en petits groupes pour des prises de parole nombreuses)
- Jeux dramatiques divers (jeux de rôle, saynètes et sketches, spectacle de marionnettes...)
- Echanges abordant les différents types d'écrits (*descriptif, narratif, injonctif, conversationnel, poétique, argumentatif, explicatif*) et les fonctions langagières correspondantes (*décrire, raconter, expliquer, réciter, convaincre,...*).

POUR ASSURER L'EFFICACITE DE L'APPRENTISSAGE :

Etre vigilant sur :

- La prise en compte **des deux usages du langage** :

- le **langage dans la situation vécue**, d'accompagnement de l'action lors de situations significatives pour l'enfant (le langage ne dit pas tout, le sens est aussi porté par la situation) ;
- le **langage décontextualisé**, langage d'évocation, « récit » celui qui doit tout dire (c'est un oral explicite (lexique) et structuré (syntaxe), proche de l'écrit, plus avec les moyens et les grands)

- L'enjeu majeur : l'acquisition du **langage décontextualisé** qui présente une triple difficulté pour les enfants, qui nécessite l'étayage de l'enseignant : être clair sur ce qu'ils veulent transmettre, se représenter ce dont l'autre a besoin, trouver les moyens de le dire.

- La composante invisible de l'activité langagière : **comprendre**. Enjeux majeurs : comprendre les consignes, des textes racontés et/puis lus par l'enseignant.

Il s'agit d'explicitier cette activité mentale par chacun avec la nécessité d'apprendre à écouter pour comprendre.

L'enseignement de la compréhension : interrogation sur les procédures, imitation et répétition, utilisation du langage de manière distanciée, réflexive (*parler et faire, parler et penser*).

La variation des formes de vérification de la compréhension : rappel, reformulation, résumé, transposition, réponse à des questions,...

- La fonction du langage spécifique à l'école : **le langage, objet d'étude** : le langage traité pour lui-même, indépendamment du sens véhiculé. Enjeu majeur : utiliser le langage de manière plus distancié au travers une première étude de la conscience du mot ; découverte des composantes du mot : syllabes, sons et lettres

- La prise en compte des **dimensions du langage** : sociale (*parler avec...*), psychologique (*parler de soi*) , cognitive (*construire la pensée et ancrer la mémoire*)

- L'équilibre entre **les trois registres du langage oral** : la compréhension, la production, l'interaction.

- L'entraînement (*apprendre à mieux faire,...*) et la répétition (*donner confiance, apprendre à retenir,...*)

- L'intervention correcte, riche et précise de l'enseignant pour encourager la construction de plus en plus élaborée de la syntaxe et favoriser l'utilisation d'un vocabulaire de plus en plus précis.

- La reformulation raisonnable des énoncés verbaux de l'élève (*deux répétitions maximum*)

- L'aide à la prise de distance et remobilisation / remémoration : liens langagiers opérés par l'enseignant « *citations* », « *c'est comme,...* »